Mais ce n'est pas seulement une question de prix. Il faut également tenir compte des installations, de la qualité et de l'efficacité. Ainsi que vous le savez, mon ministère n'est pas directement responsable de la vente du poisson, mais il doit faire tout son possible pour rendre la production de poisson le plus efficace possible.

Notre service d'expansion industrielle de même que d'autres divisions de notre ministère font tout ce qu'ils peuvent pour rendre la production de toutes les sortes de poisson le plus efficace possible, de même que pour diversifier les produits de manière à accroître le champ de la consommation et de manière que les pêcheurs ne dépendent plus d'un seul genre de marché.

Il est trop tôt cependant pour prévoir le degré de succès que nous connaîtrons; nous espérons néanmoins qu'à l'avantage de tous les intéressés nos efforts ne seront pas vains. Il s'agit d'une entreprise de longue haleine et nous ne saurions atteindre notre but en un jour, ni en un an, ni même en quelques années.

Grâce aux efforts conjoints de l'industrie, du ministère et du gouvernement, nous espérons, en ce qui concerne les problèmes commerciaux de la pêche, pouvoir créer tout au moins une tendance à l'amélioration.

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Je suis convaincu que tous se sont réjouis d'entendre le ministre nous dire qu'en général l'industrie de la pêche allait s'améliorant et que la valeur des prises avait augmenté. Je me demande cependant ce qu'il en est, eu égard à la quantité de poisson capturé et de matériel mis en oeuvre? Le ministre veut-il dire qu'il y a plus de pêcheurs et plus de matériel qu'autrefois ou si la situation de chaque pêcheur en particulier s'est améliorée? J'ai remarqué qu'une étude publiée dernièrement signalait un accroissement marqué du nombre de pêcheurs au Canada. En conséquence, je me demande si leur situation s'est vraiment améliorée?

L'hon. M. MacLean (Queens): Je crois que M. Browne songe, tout d'abord, à la Colombie-Britannique. Dans certains secteurs, le nombre de ceux qui s'adonnent à l'industrie de la pêche a diminué considérablement. Dans d'autres, le nombre de pêcheurs a varié tandis qu'ailleurs leur nombre a effectivement augmenté. Toutefois, on peut dire que, de façon générale, le revenu par pêcheur a manifesté une tendance à la hausse. Mais, je le répète, le revenu ne constitue pas un indice absolu de la situation où se trouve le pêcheur, car ses frais augmentent également. Ces deux dernières années, on a observé dans la plupart des régions, et ce même en tenant compte de l'augmentation des frais, que le commerce de la pêche s'améliorait. Ce n'est pas à dire, cependant, que dans plusieurs régions la condition du pêcheur est aussi bonne qu'il y a quinze ans, soit à l'époque de la guerre, ou en tout autre temps.

Ces dernières années, une amélioration s'est fait sentir. Cela est probablement attribuable au fait que, en partie du moins, la population mondiale s'est accrue rapidement, y compris celle de l'Amérique du Nord où il existe un haut niveau de vie et où la demande, notamment d'aliments riches en protéine, s'accroît sans cesse. Nous nous acheminons lentement vers l'état où se sont trouvés les pays à population dense il y a quelques années. Je songe notamment au Japon, aux pays scandinaves et même à l'Angleterre où la consommation de poisson par personne est beaucoup plus élevée qu'en Amérique du Nord. A mesure que les populations augmentent, il devient naturellement plus économique et plus logique pour elles d'inclure dans leur régime alimentaire de plus grandes quantités de poisson et moins d'autres substances protéiques, lesquelles ont tendance de se vendre plus cher à mesure que le peuplement augmente et que diminue la superficie des pâturages destinée à l'alimentation des bovins.

M. Robichaud: Le ministre a mentionné que le nombre des pêcheurs semblait avoir diminué ces dernières années. N'est-il pas vrai qu'en 1958, par suite du chômage considérable qui régnait dans les provinces de l'Atlantique, beaucoup plus de personnes se sont adonnées à la pêche?